

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la  
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle  
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale,  
le 14 mars 2017 à 21H00**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion  
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion  
Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier  
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier  
Siège no 4 Madame Monique Boucher  
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau  
Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Est absent :

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour de la réunion du 14 mars 2017**

14. Réouverture de la séance
15. Adoption de l'ordre du jour
16. Annulation du règlement 160-2017
17. Annulation du référendum
18. Mandat pour plans et devis salle multifonctionnelle volet architecture
19. Mandat pour plans et devis salle multifonctionnelle volet ingénierie
20. PRRRL volet accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL)
21. Ventilation du poste de chloration
22. Réservoir de chloration
23. Autorisation de Nettoyage du Lac de la rue Ennis
24. Mandat pour le maire à autoriser l'ensemble des journées d'absences et vacances pour l'ensemble des employés de la municipalité cadre et syndiqué.
- 25- Mandat pour le projet de salle multifonctionnelle
26. Période de questions
27. Clôture de la séance

**14- RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la

bienvenue aux membres du conseil.

#### **15- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2017-03-94** Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

#### **16 – ANNULATION DU RÈGLEMENT 160-2017**

**2017-03-95** **Considérant** que le conseil désire proposer un nouveau projet à la population de Saint-Honoré-de-Shenley ;

**Considérant** que le règlement 160-2017 ne répond pas à ce que le conseil veut présenter à la population ;

**Considérant** que l'article 559 de la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités permet au conseil de retirer le règlement d'emprunt ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil annule le règlement 160-2017.

#### **17 – ANNULATION DU RÉFÉRENDUM**

**2017-03-96** **Considérant** que le règlement 160-2017 est annulé par le conseil ;

**Considérant** qu'il devient inutile de tenir un référendum ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil annule la tenue d'un référendum pour le règlement 160-2017.

#### **18 – MANDAT POUR PLANS ET DEVIS SALLE MULTIFONCTIONNELLE VOLET ARCHITECTURE**

**2017-03-97** **Considérant** que la Municipalité est allée en soumission pour retenir une firme d'architecte pour l'élaboration de plan et devis pour le projet de salle multifonctionnelle ;

**Considérant** que trois (3) entreprises en architecture ont été invitées le 8 février dernier à déposer des offres de services pour le 24 février avant 10h00 pour réaliser les plans et devis et la surveillance des travaux du projet de construction de la salle multifonctionnelle. Ces firmes sont : Marie-Lise Leclerc architecte, Moreau architectes, et Les architectes Odette Roy et Isabelle Jacques inc. ;

**Considérant** que la firme Marie-Lise Leclerc architecte n'a pas déposée de proposition ;

**Considérant** que l'offre de la firme Moreau Architectes n'a pu être jugée conforme suite à la vérification des documents fournis ;

**Considérant** l'analyse effectuée par le comité de sélection et le résultat suivant :

<u>Firme</u>	<u>note technique</u>	<u>prix</u>	<u>pointage final</u>	<u>rang</u>
Odette & Jacques	85	52 888,50 \$	25,52	1

**Considérant** la recommandation du comité de sélection de mandater le soumissionnaire ayant obtenu le pointage final, soit la firme Les architectes Odette Roy et Isabelle Jacques inc. ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le mandat en architecture pour réaliser les plans et devis ainsi que la surveillance du projet de construction de la salle multifonctionnelle soit confié à Les architectes Odette Roy et Isabelle Jacques inc. au montant de 52 888,50 (taxes incluses) ;

**Que** le devis d'appel d'offres de services professionnels, les addenda no 1 et 2, l'offre de services incluant tous les annexes, l'offre de prix, ainsi que la présente résolution fassent foi de contrat intervenu entre les parties ;

**Que** la présente résolution soit transmise aux trois (3) firmes ayant été invitées à déposer une offre de services.

#### **19 – MANDAT POUR PLANS ET DEVIS SALLE MULTIFONCTIONNELLE VOLET INGÉNIERIE**

**2017-03-98**

**Considérant** que la Municipalité est allée en soumission pour retenir une firme d'architecte pour l'élaboration de plan et devis pour le projet de salle multifonctionnelle ;

**Considérant que** trois (3) entreprises en ingénierie ont été invitées le 8 février dernier à déposer des offres de services pour le 24 février avant 14h00 pour réaliser les plans et devis et la surveillance des travaux du projet de construction de la salle multifonctionnelle. Ces firmes sont : EQIP Solutions, SNC-Lavalin et WSP ;

**Considérant que** la firme SNC-Lavalin n'a pas déposé de proposition ;

**Considérant** l'analyse effectuée par le comité de sélection et les résultats suivant :

<u>Firme</u>	<u>note technique</u>	<u>prix</u>	<u>pointage final</u>	<u>rang</u>
EQIP	75,5	54 613,13 \$	22,97	1
WSP	82,5	70 134,75 \$	18,89	2

**Considérant** la recommandation du comité de sélection de mandater le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, soit la firme EQIP Solutions ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Alan Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le mandat en ingénierie pour réaliser les plans et devis ainsi que la surveillance du projet de construction de la salle multifonctionnelle soit confié à ÉQIP Solutions au montant de 54 613,13 \$ (taxes incluses) ;

**Que** le devis d'appel d'offres de services professionnels, l'addenda no 1, l'offre de services incluant tous les annexes, l'offre de prix, ainsi que la présente résolution fassent foi de contrat intervenu entre les parties ;

**Que** la présente résolution soit transmise aux trois (3) firmes ayant été invitées à déposer une offre de services.

## **20 – PRRRL VOLET ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL (AIRRL)**

**2017-03-99**

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a pris connaissance des modalités d'application du Volet accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) ;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire présenter une demande financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveau 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

## **21 – VENTILLATION DU POSTE DE CHLORATION**

**2017-03-100**

**Considérant** que l'inspecteur municipal a fait faire des soumissions pour l'installation d'un nouveau système de ventilation au bâtiment de traitement de l'eau potable ;

**Considérant** que la firme Laurent Verreault inc. a soumis le prix le plus bas à 20 800,00 plus taxes ;

**Considérant** que l'inspecteur municipal recommande la firme Laurent Verreault inc. pour effectuer les travaux ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte l'offre de service de la firme Laurent Verreault inc., pour effectuer l'installation du système de ventilation au bâtiment de traitement de l'eau potable, et ce, au montant de 20 800,00 \$ plus taxes.

**Que** la municipalité utilise la TECQ pour financer les travaux

## **22 – RÉSERVOIR DE CHLORATION**

**2017-03-101** **Considérant** que l'inspecteur municipal a fait faire des soumissions pour l'achat d'un réservoir de chlore pour le bâtiment de traitement de l'eau potable ;

**Considérant** que la firme Chemaction a soumis le prix le plus bas à 685,90 \$ plus taxes ;

**Considérant** que l'inspecteur municipal recommande d'effectuer cet achat ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise l'achat d'un réservoir de chlore au montant de 685,90 \$.

**Que** la municipalité utilise la TECQ pour financer les travaux

## **23 – AUTORISATION DE NETTOYAGE DU LAC DE LA RUE ENNIS**

**2017-03-102** **Considérant** que le propriétaire du LOT 5 061 356 a fait une demande au conseil pour pouvoir procéder à un nettoyage de son lac ;

**Considérant** qu'il veut vider son lac dans celui de la rue Ennis ;

**Considérant** que cela ne semble pas poser de problème ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le propriétaire du LOT 5 061 356 à effectuer un nettoyage de son lac situé dans la rue Ennis.

## **24-MANDAT POUR LE MAIRE À AUTORISER L'ENSEMBLE DES JOURNÉES D'ABSENCES ET VACANCES POUR L'ENSEMBLE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ CADRE ET SYNDIQUÉ.**

**2017-03-103** Il est proposé par monsieur Alan Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate le maire à autoriser l'ensemble des journées d'absences et vacances pour l'ensemble des employés de la Municipalité cadre et syndiqué.

## **25 – MANDAT POUR LE PROJET DE SALLE MULTIFONCTIONNELLE**

**2017-03-104** **Considérant** que deux conseillers sont intéressés par le projet de salle multifonctionnelle ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate monsieur Alain Carrier et madame Monique Boucher comme responsable du projet de la salle multifonctionnelle.

## **26- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

## **27- FERMETURE DE LA SÉANCE**

**2017-03-105** Il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 22h10

---

Dany Quirion, MAIRE

---

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.